

1. Objectifs du cours:

Permettre aux étudiantEs d'acquérir une bonne connaissance du milieu carcéral, de son évolution, de ses modalités de fonctionnement et des personnes qui y vivent et y travaillent.

2. Méthode pédagogique:

L'acquisition des connaissances se fera à partir d'exposés théoriques magistraux chaque semaine, exposés complétés par des lectures obligatoires. La contribution de conférenciers invités permettra l'apport d'une diversité de points de vue.

3. Évaluations: les évaluations comprennent 2 examens et 1 travail écrit

➤ **Examen 1 (30 % de la note finale). Mardi 18 octobre.**

La première partie de l'examen comprend des questions de connaissance à cours développement ; la deuxième partie comprend des questions de réflexion à moyen développement. L'examen porte sur les 5 premiers cours et lectures obligatoires.

➤ **Examen 2 (30% de la note finale) Mardi 20 décembre (PAV. C-MCNICOLL salle Z-310)**

La première partie de l'examen comprend des questions de connaissance à cours développement sur les 6 derniers cours ; la deuxième partie comprend des questions de réflexion à moyen développement portant sur l'ensemble du cours.

➤ **Travail écrit (40% de la note finale). Remise le mardi 15 novembre avant 12h.** (12 pages maximum, interligne 1,5. Un document explicatif vous sera distribué ultérieurement). Au choix :

- ✓ Soit approfondir un thème ou une question de sociologie carcérale à partir de la lecture de textes
- ✓ Soit illustrer, à partir d'une entrevue de terrain (auprès de gardiens, de membres du personnel, de détenu ou ex-détenu), un thème au choix en lien avec le cours.

Politique sur les absences lors des examens (règlement des études de 1^{er} cycle)

L'étudiant doit motiver par écrit toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent et fournir les pièces justificatives. Dans le cas de force majeure il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou par courriel et fournir les pièces justificatives dans les 5 jours ouvrés suivant l'absence.

Politique sur le plagiat

Le plagiat à l'UdM est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements consultez le site www.integrite.umontreal.ca.

Politique sur la remise des travaux

Les fautes d'orthographe entraîneront une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note. Le retard dans la remise du travail sera sanctionné à raison de 10% par jour de retard jusqu'à concurrence de 5 jours (les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours), après quoi le travail sera refusé.

Lectures obligatoires : Vacheret, M.; Lemire, G. (2007). Anatomie de la prison contemporaine. Montréal : PUM. En vente à la librairie de l'université

Remarque : Je suis en attente de réponse pour des conférenciers invités. Le calendrier des cours est donc sujet à changement selon les dates de disponibilité des conférenciers.

Calendrier

6 septembre. Cours 1 :

Introduction .Prisons, peines de prisons.

12 septembre. Cours 2 :

L'univers des détenus (1). Sous-cultures carcérales et adaptations

Lecture : Anatomie de la prison contemporaine. Chapitre 1

20 septembre. Cours 3 :

L'univers des détenus(2). Hiérarchies et organisation interne

Lecture : Anatomie de la prison contemporaine. Chapitre 2

27 septembre. Cours 4 :

L'univers des détenus(3). Les femmes détenues

4 octobre. Cours 5 :

L'univers du personnel (1).

Lecture : Anatomie de la prison contemporaine. Chapitre 3

11 octobre : Cours 6 :

L'univers du personnel (2).

EXAMEN 1. MARDI 18 OCTOBRE

Mardi 24 octobre : semaine de relâche

Cours 7 : 31 octobre

Prisons, une institution en mutation (1).

Lecture : Anatomie de la prison contemporaine. Chapitre 4

Cours 8 : 8 novembre

Prisons, une institution en mutation (2).

Lecture : Anatomie de la prison contemporaine. Chapitre 5

Cours 9 : 15 novembre REMISE DU TRAVAIL

La violence en milieu carcéral (1)

Lecture : Anatomie de la prison contemporaine. Chapitre 6

Cours 10 : 22 novembre.

La violence en milieu carcéral (2)

Cours 11 : 29 novembre.

Politiques carcérales et missions de la prison (1).

Lecture: Anatomie de la prison contemporaine. Chapitre 7

Cours 12 : 6 décembre

Politiques carcérales et missions de la prison (2).

Lecture : Anatomie de la prison contemporaine. Chapitre 8

EXAMEN 2. MARDI 20 DÉCEMBRE

ATTENTION L'EXAMEN AURA LIEU dans le PAVILLON. C-MCNICOLL salle Z-310

Suggestions de lectures :

- Bottoms, A.E. (1999), « Interpersonal Violence and Social Order in Prisons ». *Prisons. Crime and Justice. A Review of Research*. Vol.26. Tonry, Petersilia (eds). pp205-281.
- Chantraine, G. (2004). « Ordre, pouvoir et domination en détention ». *Criminologie*, vol.37 (2).
- Chauvenet, A.; Orlic, F. ; Benguigui, G. (1994), *Le monde des surveillants de prison*. PUF.
- Chauvenet, A. (2006). Privation de liberté et violence : le despotisme ordinaire en prison. *Déviance et Société*, vol.30(3), pp373-388
- Clemmer, D. (1940), *The Prison Community*. New-York : Holt
- Combessie, P. (1996), *Prisons des villes et des campagnes*. Paris: Les éditions de l'atelier.
- Cooley, D. (1993), « Criminal Victimization in Male Federal Prison ». *Revue Canadienne de criminologie*, 35(4), pp325–362.
- Crawley, E. (2004). *Doing Prison Work*. Portland, Oregon : Willan Publishing.
- Crouch, B.M. (1995), « Guard Work in Transition ». In Haas, Alpert (eds), *The dilemmas of Corrections* Waveland Press inc. (3ème ed.)
- Edgar, K. ; O'Donnel, I. ; Martin, C. (2003). *Prison Violence*, Cullompton, Willan publishing
- Enquêteur Correctionnel (1973 à 2009), *Rapport annuel*. Ottawa : Solliciteur Général du Canada. Ministre des approvisionnements et services.
- Goffman, E. (1961/1968), *Asiles*. Les éditions de Minuit.
- Guillonnet, M & Kensey, A. (1998). Les agressions des détenus envers les surveillants. *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 31, 171-181.
- Hannah-Moffat, K. (2001). *Punishment in Disguise*. University of Toronto Press
- Hepburn, J.R. (1989), « Prison Guards as Agent of Social Control ». In Goodstein, Mackenzie (eds), *The American Prison*. Plenum Press, chap.10, pp191-206.
- Human Rights Watch (2001). *No escape. Male Rape in US Prison*, New York: Human Rights Watch.
- Jackson, M. (1988), *Justice Behind the Walls: a Report of the Canadian Bar Association Committee on Imprisonment and Release*. University of British Columbia Law School. June 1988.
- Jacobs, J.B. (1980), « The prisoners' Rights Movement and Its Impacts, 1960-80 ». *Crime and Justice*, 2 : 429-470. Tonry & Norris (eds). Chicago: University of Chicago Press.
- Jurik, N.C. (1988), « Striking a Balance: Female Correctional Officers, Gender Role Stereotypes, and Male Prisons ». *Sociological Inquiry*, vol.58(3), 291-305.
- Lemondé, L. (1995), « L'évolution des normes dans l'institution carcérale ». *Revue canadienne de droit et société*, 10(1), pp125-170.
- Lhuillier, D. & Aymard, N. (1997). *L'univers pénitentiaire : du côté des surveillants de prison*. Paris : Desclée de Brouwer
- Lombardo, L.X. (1981/1989), *Guards imprisoned*. Anderson Publishing Co., Second Edition.
- Marchetti, A.M.(2001), *Perpétuités*. Paris: Plon
- McCorkle, R. C. (1993). Living on the Edge :Fear in a Maximum Security Prison. *Journal of Offender Rehabilitation*, 20 (1/2).
- Rostaing, C. (1997), *La relation carcérale*. Presses Universitaires de France.
- Stastny, C.; Tyrnauer, G. (1982), *Who Rules the Joint?* Lexington Books.
- Sykes, G.M. (1958), *The Society of Captives*. Princeton University Press.
- Vacheret, M. (2001), « L'univers des surveillants de prison : de la dévalorisation à l'atomisation ». *Revue de droit pénal et de criminologie*, juin 2001, pp532-559.
- Vacheret, M. (2002). "Relations sociales en milieu carcéral une étude des pénitenciers canadiens." *Déviance et société*, vol.26.n1,pp83-104.
- Vacheret, M. (2005) « Gestion de la peine privative de liberté : regards sur la mise en œuvre concrète d'un modèle rationnel » *Revue Internationale de criminologie et de police technique et scientifique*.
- Veil, C. Lhuillier, D (2000). *La prison en changement*. Paris : Érès.